

P.6//L'ESSENTIEL
Relance du Contrat
local de sécurité

P.12//ACCOMPAGNEMENT
Covid-19 : Conseils
aux entreprises

P.20//ZOOM
Des nouveautés et des
projets pour les ALSH

P.22//SPORT
Naissance du Dreux-
Vernouillet Handball

Dreux *le Mag'*

#04
AVRIL 2021

L'information à portée de main



P.16//DOSSIER

CONSTRUIRE DEMAIN

➤ ZAC DU SQUARE

➤ CONCERTATION CITOYENNE

REJOIGNEZ-NOUS SUR



www.dreux.com



dreux
LAISSEZ-VOUS SURPRENDRE



Le Contrat local de sécurité à la relance

P.6//L'ESSENTIEL



Crise sanitaire :
les entreprises doivent anticiper les difficultés

P.12//ACCOMPAGNEMENT



CONSTRUIRE DEMAIN

- > ZAC du Square
- > Concertation citoyenne



P.16//DOSSIER



Le meilleur apprenti de France vient d'une boulangerie drouaise

P.14//PORTRAIT



Les accueils de loisirs
font le plein de nouveautés !

P.20//ZOOM



La fusion du DAC et du COV forme l'US Dreux-Vernouillet Handball

P.22//SPORT



par Pierre-Frédéric Billet

Maire de Dreux



Chères Drouaises
Chers Drouais

La crise sanitaire joue les prolongations. L'espoir, un temps entrevu, d'un retour progressif à la normale s'est heurté de plein fouet à l'irruption du variant anglais de la Covid-19 et notre département flirte avec les limites d'une propagation virale en forte croissance. Nos proches voisins d'Ile-de-France et de Normandie sont depuis plusieurs jours contraints d'observer des mesures encore plus contraignantes. Une décision gouvernementale qui n'est pas sans conséquence sur notre ville, même si le couvre-feu repoussé à 19 heures desserre quelque peu l'étau pour les commerçants locaux.

Ces restrictions de déplacements à nos frontières nous ont conduit à prendre des mesures que nous souhaitons éviter : nous avons dû annuler les Naturalies, conscients que les restrictions de circulation risquaient de les priver d'une grande partie de leur public. Et puis, les interdictions de rassemblements auraient inévitablement conduit à une interdiction pure et simple, tout comme pour la foire de Pâques, qui elle non plus n'aura pas lieu. Nous sommes bien conscients que ces annulations sont des coups durs supplémentaires portés à l'économie de la ville et au

moral des habitants qui n'aspirent qu'à une chose : retrouver une vie sociale, personnelle, professionnelle ou culturelle normale. La région drouaise n'est pas encore définitivement à l'abri d'un troisième confinement. Un nouveau sursis pour une reprise économique que tout le monde appelle de ses vœux. La question est désormais de savoir comment les Drouais vont appréhender cette reprise. On espère qu'ils auront soif de consommation pour relancer la machine.

Les commerçants ont besoin de travailler, de recréer leur trésorerie. Paradoxalement, en dépit de cette crise, à Dreux, on ouvre des commerces. Il y a une demande, le fonds résilience que j'ai piloté pour l'Agglo afin de venir en aide aux commerçants a été entièrement consommé. Nous serons attentifs à cette reprise. La Maison de l'habitat reste à la disposition de tous les commerces. On a essayé de mettre en place plusieurs mesures, dont l'aide à la vente à distance. Il y a l'immédiateté et tout ce que l'on va faire pour redéfinir le centre-ville, les espaces de vie, la place Rotrou, le cheminement piéton, le parcours chaland, ce sont des choses très fortes qui vont arriver dans les deux années à venir. Nous allons aussi voir de quelle façon appréhender l'eau, comment avoir cette relation avec l'eau qui nous manque à Dreux pour que la ville devienne un lieu que l'on a envie de fréquenter. Il faut faire appel à notre imagination, pour que les Drouais se réapproprient la ville, qu'ils en soient fiers et que les nouveaux Drouais trouvent au centre-ville un lieu unique d'Histoire, de consommation, de rencontre. C'est pour cela que nous allons investir autant dans le centre-ville.

Fidèlement

Dreux le Mag'

L'information à portée de main

#04 - Avril 2021

Mairie de Dreux

2 Rue de Châteaudun

28100 Dreux

Tél. : 02 37 38 84 12

www.dreux.com

Directeur de la publication

Adil Boutahar, directeur de cabinet

Rédacteur en chef

Yves Le Calvez

Rédacteurs

Yves Le Calvez

Julie Cassiau - 02 37 38 87 85

Caroline Bléteau - 02 37 38 84 09

Philippe Poncin

Cécile Ménager

Maquette

Patricia Nino

Mise en page

Patricia Nino

Photographies

Jean-Claude Boyer (DAC Handball)

Jean Cardoso

Julie Cassiau

Ewa Kolecki

Yves Le Calvez

Didier Leplat (Photo du mois)

Pierre Mathieu

Alain Moulin

Alexis Petitprez

Philippe Poncin

Nicolas Roblin

Impression

Imprimerie Chauveau - 02 37 88 18 81

Dépôt légal

Avril 2021

Tirage

17 000 exemplaires



Dreux
LAISSEZ-VOUS SURPRENDRE

REJOIGNEZ-NOUS SUR



www.dreux.com

actualités

Dreux mobilisée pour les droits des femmes

À l'occasion du 8 mars, journée d'action, de sensibilisation et de mobilisation consacrée à la lutte pour les droits des femmes, l'égalité et la justice, la Ville et ses agents ont mené différentes actions et gestes forts à destination des femmes du drouais. Des projets concrets ont également été annoncés !

➔ 2.300 roses distribuées

Cette initiative des équipes des maisons Proximum, des membres des comités et des associations s'est déroulée à l'entrée de toutes les écoles publiques de la cité droucasse. 80 roses ont également été offertes à toutes les patientes venues se faire vacciner au centre territorial de vaccination.

➔ « Regards de Femmes »



Proposée et initiée par la maison Proximum Centre-ville en collaboration avec Pierre Mathieu, photographe au sein de l'association Photo Video Club Drouais, l'exposition « Regards de Femmes » a débuté le 8 mars cour de l'Hôtel-Dieu, puis a été accueillie tour à tour dans les 6 structures de proximité de la Ville. La maison Proximum des Rochelles sera la dernière à présenter la trentaine de clichés entre le 13 et 23 avril.

➔ 311 portraits photo offerts



Du 8 au 12 mars, la Ville proposait aux drouaises de se faire photographier gratuitement dans les maisons Proximum. Nombreuses d'entre elles sont venues en famille ou entre amies. L'opération a rencontré un franc succès !

➔ Une délégation dédiée aux droits des femmes

Lors de son arrivée en juillet dernier, la nouvelle municipalité a créé la première délégation dédiée aux droits des femmes.



Une volonté politique qui se traduit aujourd'hui par des projets ambitieux. Caroline Vabre, adjointe en charge de l'emploi, la lutte contre les discriminations, l'égalité



des chances et des droits des femmes les a présentés, le 8 mars dernier, dans une vidéo diffusée sur les outils digitaux (Facebook et Youtube Dreux Officiel).

Prochainement, la Ville va ainsi adhérer à la **Charte européenne pour l'égalité entre les hommes et les femmes dans la vie locale**. Un engagement fort qui permettra de dérouler un **plan d'action sur deux ans**. Une des premières actions sera la **création d'une maison des femmes**. D'autres gestes plus symboliques, comme l'attribution de davantage de noms de femmes à des rues drouaises, s'inscriront également dans ce plan d'action.

➔ Les élèves de Rotrou courent pour les femmes

Mercredi 10 mars, plus d'une soixantaine d'élèves du lycée Rotrou ainsi que des professeurs ont pris part à une course caritative connectée : le Run LRT (le relais Témoin), du nom d'une association qui oeuvre au profit des femmes victimes de violences. C'est une jeune drouaise, ancienne élève du lycée et désormais étudiante à Tours, qui a lancé ce projet. Les participants ont également donné entre 1 et 5 euros chacun. Les fonds récoltés serviront à restaurer un foyer d'accueil d'urgence à Tours.

Pierre-Frédéric Billet et Chantal Deseyne demandent des moyens pour le lycée Gilbert-Courtois

Les enseignants du lycée professionnel Gilbert-Courtois ont, fin février, sollicité Pierre-Frédéric Billet, maire de Dreux et la sénatrice Chantal Deseyne, pour leur faire part de leurs inquiétudes sur les moyens mis à leur disposition et notamment sur le contingent d'heures d'enseignement revu à la baisse à la rentrée prochaine. Pierre-Frédéric Billet et la sénatrice Chantal Deseyne, ont signé un courrier commun adressé à Madame Katia Béguin, rectrice de l'académie Orléans-Tours. Les deux élus regrettent « que l'État désinvestisse le lycée Gilbert Courtois, alors même que nous nous engageons dans le programme de réussite éducative et que nous sommes pleinement intégrés au dispositif Cité éducative ».

Le maire de Dreux tient à rappeler que le quartier des Bâtes est sur le point de connaître une importante opération de rénovation urbaine portant sur plusieurs millions d'euros, « ainsi que l'installation d'une cuisine centrale, dont le lycée Gilbert-Courtois sera le premier bénéficiaire ».

Par ailleurs, le lycée professionnel Courtois a conservé ses effectifs réduits bien après la disparition de la classification ZEP Zone sensible.

La typologie du public accueilli n'a guère évolué, avec une majorité d'élèves fragiles issues de CSP défavorisées. Les élèves sont souvent en échec scolaire et n'ont pas choisi les filières au sein desquelles ils sont affectés. Cette spécificité n'est plus prise en compte dans les calculs de moyens.

Cette dotation en baisse de 20 heures pour la rentrée prochaine ne permet plus de faire de dédoublements, là où c'est essentiel. Les projets sont abandonnés car les professeurs sont fatigués et démobilisés.

Les élus drouais souhaitent que la situation de l'établissement soit réexaminée et que le dialogue « permettra de dissiper les craintes de chacun sur ce dossier. »

Pluie de dons grâce au réseau RESSOURCES et PARTAGES®



Après un premier don, il y a quelques semaines, Thomas Berzin, représentant de l'entreprise adaptée Flavien-GCAT était à Dreux, mardi 2 mars pour un nouveau don à l'épicerie sociale sous le couvert de Ressources et partages® avec le soutien de l'entreprise Maisons Atlantis à Dreux représentée par Manuela Martins. Reçu par Mounir Chakkar, adjoint aux solidarités, il a remis plusieurs cartons contenant des produits d'hygiène, mais également des chaussettes qui seront remis aux bénéficiaires de l'épicerie sociale. D'autres projets sont à l'étude, avec le don de brosses à dents, de produits d'entretien (lessive, liquide vaisselle) et de serviettes hygiéniques « qui représentent un véritable coût pour les plus démunis ».

Le 9 mars, ce sont cette fois 32 repas chauds qui ont été distribués aux personnes placées en hébergement d'urgence à l'Hôtel Lemon de Dreux (zone des Livrandières). Une opération à laquelle les deux adjoints au maire, Mounir Chakkar et Sophie Willemin, ont participé. Des pommes et des bouteilles d'eau ont également été remises aux bénéficiaires. Pour cette nouvelle action, le réseau Ressources et partages® a pu compter sur la générosité des commerçants du département à savoir le restaurant O Tuga à Anet et Prim'Fruits à Saussay.

Passerelle provisoire à la gare SNCF : mode d'emploi

Dans le cadre des travaux de rénovation entrepris à la gare, le passage souterrain est fermé jusqu'en septembre prochain.

Une passerelle provisoire est à votre disposition pour :

- > Accéder à la voie 4 depuis la rue des Rochelles et le parking (et inversement).
- > Accéder aux voies 1 et 2 depuis le centre-ville et le hall de la gare (et inversement).

- > Accéder au centre-ville depuis la rue des Rochelles (et inversement).

Le passage souterrain reste ouvert entre la rue des Rochelles et l'escalier 1 et 2.

Comptez 5 minutes supplémentaires pour accéder à votre train.

À noter également qu'en raison des travaux effectués sur la ligne N, **la circulation des trains pourra être impactée du 12 au 27 avril**. Soyez vigilants à la signalétique en gare.



Le Contrat local de sécurité à la relance

Pour capitaliser sur les bons résultats obtenus en matière de lutte contre la délinquance, Pierre-Frédéric Billet a souhaité relancer le Contrat local de sécurité et prévention de la délinquance (CLSPD) tombé quelque peu en déshérence ces dernières années. Le « plan de relance » vient d'être signé avec Françoise Souliman, préfet d'Eure-et-Loir et Rémi Coutin, procureur de la République avec la promesse de réunions trimestrielles pour assurer le suivi.

« Il y a un besoin de sécurité publique chez les drouais. » Pierre-Frédéric Billet le dit et le répète depuis son élection, avec l'intention de déployer les moyens nécessaires à son ambition : rendre sa tranquillité à la ville. « L'État nous a accompagné et c'est l'un des principaux acteurs de la tranquillité publique, mais les drouais attendent beaucoup de choses de nous. C'est un ensemble de paramètres qui nous permettra d'atteindre ce que l'on veut : moins de délinquance, de meilleures conditions pour accueillir de nouvelles familles, des entreprises, créer une ambiance dans une ville où l'on aurait envie de s'installer. Il faut de la fermeté, mais aussi accompagner les publics les plus fragiles. »

Pour y parvenir, le CLSPD se réunira sur un rythme trimestriel. Le procureur de la République, Rémi Coutin, a rappelé que « Dreux est une zone particulière sur le plan de la délinquance, même si les choses sont en train de s'améliorer ». Dreux a ainsi perdu son *leadership* départemental peu enviable dans ce domaine, puisque le nombre de faits constatés est passé sous la barre des 2.500. « Je me réjouis de cette mise en œuvre, c'est un outil assez fantastique qui permet d'aborder toutes les problématiques de sécurité publique, de faire le point sur les performances en termes de délinquance avec tous les acteurs autour de la table, c'est l'essentiel. Les chiffres sont records, même s'il s'agit d'année particulière. »

➔ Reconquête républicaine

Pour Françoise Souliman, préfet d'Eure-et-Loir, « j'ai l'impression que l'on revient à une certaine normalité. Le CLSPD est l'endroit où l'on définit une politique en commun. Dreux, comme toutes les villes de France, n'échappe pas à cette règle. Il fallait que ce retour soit acté, après on ne mesure pas uniquement aux résultats même s'ils sont bons. Ce sont aussi des mesures d'accompagnement des populations défavorisées, de jeunes sortis du système scolaire, c'est tout un travail de Mission locale, de violences faites aux femmes, d'insertion des femmes, il ne faut pas le voir uniquement sur le volet bons résultats, même s'il ne faut pas boudier son plaisir lorsqu'ils sont

là. Dans le cadre de la reconquête républicaine, c'est aussi une méthode de travail dont on voit le résultat. Plus de 30 policiers sont arrivés, plus de présence de police piétonnières, de patrouilles».

Aux efforts de l'État, ceux de la Ville sont aussi à prendre en compte «avec le doublement de la police municipale, le travail une partie de la nuit, son armement, la brigade motorisée. Nous sommes en cours de recrutement, nous allons arriver à 24 ou 26 policiers municipaux. La police municipale travaillera jusqu'à 3 heures du matin le week-end. 80 caméras seront aussi fortement renouvelées avec l'aide de l'État».

➔ Peu de phénomènes de bandes

Indicateur encourageant, également, celui de la délinquance des mineurs : «On a seulement 18% de la délinquance commise par des mineurs,» mis en cause dans 30% des affaires de stupéfiants. «On a eu beaucoup d'infractions dues à la situation sanitaire. «70 personnes ont été poursuivies pour des violations liées au confinement, dont 40% de mineurs trainant au bas des immeubles, malgré les peines prononcées par le tribunal de Chartres.»

Pour sa part, le procureur de la République s'est réjoui «que l'on ne subisse pas les phénomènes de bandes que l'on connaît dans d'autres villes du ressort, comme Dreux, de la cour d'appel de Versailles. C'est paradoxal par rapport à l'image que l'on peut avoir lorsque l'on ne connaît pas la région. C'est plutôt à Chartres où l'on en a eu l'an dernier. On n'a pas d'affrontements entre quartiers répertoriés.» À noter également : le centre éducatif fermé, dont l'activité avait été suspendue en 2018, pourrait rouvrir dans le courant de l'année 2022.



Mi-mars, le maire Pierre-Frédéric Billet et Ratko Klisura, conseiller municipal, ont remis les clés d'un premier véhicule neuf aux agents de la police municipale - un second sera livré au mois de mai.

➔ Les chiffres de la délinquance

À quelques jours de son départ pour sa nouvelle affectation à Mayotte, le commissaire Laurent Simonin a fait le bilan chiffré de l'activité du commissariat l'an passé.

La délinquance est en baisse, on est à - 8% sur l'ensemble des quatre communes de la circonscription de police. Mais plus que la baisse de la délinquance, on a fait monter le taux d'élucidation à plus de 75%. Il était de 44% en 2019, dû au traitement de dossiers qui avaient pris un peu de retard.

Le nombre mis en cause augmente « et on a eu des résultats intéressants sur ce qui concerne le trafic de stupéfiants. On a plus de 70% d'augmentation. Le nombre de faits constatés est descendu à 2.500, il était supérieur à 3.000 il y a deux ans. Les atteintes aux personnes sont malheureusement en augmentation de 16%, la baisse de la délinquance est surtout due à la baisse des atteintes aux biens. Le nombre d'atteintes aux biens est toujours deux fois supérieur au nombre d'atteintes aux personnes ».

➔ Des caméras de vidéosurveillance à Vernouillet

Présent lors du lancement de la nouvelle mouture du CLSPD, Damien Stépho, maire de Vernouillet a aussi annoncé une nouvelle orientation de la politique de sa ville dans le domaine de la vidéosurveillance. «La frontière entre nos villes est friable et il faut une vision globale entre nos deux villes. Le maillage vidéo doit être affiné et on a commencé un travail avec le commissaire et le maire de Dreux pour voir comment on peut

rendre ce maillage encore plus fin pour participer efficacement à l'augmentation du taux d'élucidation. Il y a longtemps eu un «non» de principe sur la vidéo à Vernouillet, on a travaillé avec l'Agglo, on a levé certains freins. Pendant la campagne des municipales, on a évoqué des possibilités de caméras mobiles, avec un retour positif de la population. Il faut continuer à travailler, il y a une évolution des mentalités sur cette technologie. Je pense que ça participe grandement à la culture du sentiment de sécurité.»

■ Yves LE CALVEZ



Coup d'accélération pour le centre de vaccination

Avec l'attribution de 500 doses de vaccin supplémentaires, annoncée, jeudi 4 mars par Madame le préfet, Pierre-Frédéric Billet, maire de Dreux a décidé d'ouvrir le centre de vaccination samedi et dimanche 6 et 7 mars, en continu de 9h30 à 16h30, ce qui a permis de réduire de moitié la file d'attente.

À l'annonce de Françoise Souliman, préfet d'Eure-et-Loir, d'attribuer 2.000 doses de vaccin supplémentaires pour l'Eure-et-Loir, dont 500 au centre de Dreux, Pierre Frédéric Billet « a immédiatement sollicité Christine Picard et les services de la ville qui ont répondu présent. On s'est engagé sur notre capacité à vacciner 500 personnes samedi et dimanche, » explique le maire de Dreux.

Le centre d'appel a donc été mobilisé dès vendredi 5 mars pour appeler les patients alors inscrits en liste d'attente, soit environ un millier début mars. La moitié d'entre eux ont été appelés pour venir ce week-end-là et bénéficier de ces nouvelles doses.

➔ 500 premières injections

Toutes les personnes convoquées le 6 et 7 mars sont des primo-vaccinés. Ce qui signifie qu'un second rendez-vous leur a été fixé 28 jours plus tard. Le centre sera donc ouvert de nouveau début avril pour la seconde injection. Pierre-Frédéric Billet ajoute

C'est à la fois un beau challenge et un bon test pour nous

« Enfin, les bonnes nouvelles arrivent », renchérit Christine Picard, la responsable opérationnelle du centre, satisfaite que le dispositif soit enfin utilisé à sa pleine capacité. Avec son binôme, Gil Mention, spécialiste de la logistique, le

centre a immédiatement modifié sa configuration pour faire face à l'afflux de patients du week-end. Dans les coulisses du centre, on s'active pour préparer les vaccins qui seront injectés quelques minutes plus tard.

Au Parc des expositions, ceux qui attendent leur vaccination ne tarissent pas d'éloges sur la qualité de l'accueil.

Il y a une véritable mobilisation des jeunes de la Mission locale, des services de la mairie. Les professionnels de santé, aussi, sont réactifs et solidaires et savent répondre lorsque l'on a besoin d'eux.

■ Yves LE CALVEZ



Le saviez-vous ?

En période de canicule, un jeune arbre a besoin de 40 à 60 litres d'eau par semaine !

L'association Avern c'est :

- 400 adhérents
- Un agrément départemental pour la protection de l'environnement
- Des conférences, colloques, ateliers, sorties nature...
- Des événements gratuits et ouverts à tous publics

Plus d'infos sur le site :
www.avern.fr

Des arbres fruitiers pour les quartiers drouais

En février puis mars, deux plantations d'arbres fruitiers ont eu lieu au cœur de Dunant-Kennedy et des Rochelles. Déjà initiée en 2006 aux Oriels, cette initiative verte est le fruit d'une convention signée entre la Ville de Dreux et l'Avern (Association Vie Environnement Respect Nature) qui soutient des projets environnementaux à destination de la population.

👉 « Consommer des fruits frais et bio »

Dans la Cité André Faucher et au square Alexandre de Yougoslavie, les passants peuvent désormais admirer une dizaine de pommiers, cerisiers et pruniers récemment plantés. Dans quelques années, les habitants de ces quartiers drouais pourront profiter de fruits frais, directement sous leurs fenêtres ! Nelson Fonseca, conseiller délégué notamment à la Transition écologique, revient sur l'objectif du projet : « Le principe est simple : tout le monde pourra cueillir et se servir, gratuitement ! Étant donné le prix des fruits dans les commerces, ce dispositif peut être une excellente option pour

consommer des fruits frais, et bio. » Achetés par l'Avern, les arbres proviennent de producteurs bio situés en Normandie. La production est ainsi garantie sans traitement chimique. L'autre point positif de cette expérience, c'est aussi son rôle écologique : « Ces plantations ont vocation à promouvoir la biodiversité en verdissant les espaces urbains. » Nelson Fonseca et Sophie Willemin, adjointe aux Espaces verts et à la Propreté urbaine, ont d'ailleurs prêté main forte aux bénévoles de l'Avern et au service Jeunesse de la Ville pour l'installation des arbres. La seconde plantation aux Rochelles a rassemblé d'autres élus de la Ville, venus en nombre aux côtés de

familles et de jeunes Drouais. Une belle occasion de s'unir pour rendre la cité durocasse plus verte !

👉 Les Espaces verts mobilisés

Ces deux opérations ont été orchestrées par le service Espaces verts de la Ville : les équipes municipales ont préalablement creusé les trous et posé les tuteurs. Ces mêmes équipes assureront l'entretien des sites, notamment l'arrosage les premières années ainsi que la taille. Pour espérer récolter des fruits dans 3 ou 4 ans, une surveillance accrue de ces jeunes arbres sera de mise.

■ Caroline BLÉTEAU



Maisons Proximum : vos 6 nouveaux points de distribution de sacs à déchets verts

Depuis le 29 mars, la campagne de collecte des végétaux en porte-à-porte a repris à Dreux. Les sacs à déchets verts sont désormais à récupérer auprès des maisons Proximum. Une nouvelle modalité de retrait décidée par la municipalité après concertation avec l'Agglo du Pays de Dreux en charge de la compétence de la collecte des déchets dans certaines communes du territoire.

Alors que les sacs à déchets végétaux étaient jusque-là à retirer à la déchetterie de Dreux, c'est désormais auprès des maisons Proximum que les Drouais peuvent **obtenir gratuitement leurs 30 sacs biodégradables (retrait en une seule et unique fois)**. Il s'agit d'un des importants changements opérés en matière de dépôts et collecte des déchets depuis que l'Agglo du Pays de Dreux a confié la gestion des déchets et du tri au Syndicat intercommunal pour le traitement et la valorisation des déchets (Sitreva).

« L'organisation mise en place et entrée en vigueur en début d'année est la suivante : l'Agglo du Pays de Dreux nous remet les sacs, puis nous assurons de les livrer et de les répartir dans nos 6 structures de proximité qui maillent la ville », explique Sophie Willemin, adjointe aux Espaces verts et à la Propreté urbaine.

La municipalité a fait le choix de la simplicité et a privilégié une logique de service de proximité à ses habitants. Toujours au plus près de chez eux.

Et, pour obtenir ces fameux sacs, la démarche est tout aussi simple : **il suffit de présenter sa carte de déchetterie (carte Agglo toujours valable ou carte d'accès à créer en ligne sur le site Internet de Sitreva) et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.**



➔ Modalités de la collecte

• Planning des tournées par secteur

- > Lundi matin : Rochelles
- > Lundi soir : Dunant-Kennedy
- > Mardi matin : Sainte-Ève et Bâtes
- > Mardi soir : Centre-ville (dont la rue du Vieux-Pavé)
- > Jeudi matin : Paul-Bert

• 5 sacs maximum par collecte

Il est demandé à chacun de déposer devant chez soi au maximum cinq sacs (sacs remplis au 3/4). « Si davantage sont mis devant les propriétés, les ripeurs ne les prendront pas, prévient

Damien Lecomte, responsable de la collecte en porte-à-porte au sein de l'Agglo du Pays de Dreux. Pour protéger nos équipes qui soulèvent des charges lourdes, le volume a été limité sur recommandation de la CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés). »

• Sortir ses déchets verts la veille

Pour les collectes prévues en soirée, « j'invite les Drouais à sortir leurs sacs idéalement en fin de journée (après 17 heures) et cela pour des raisons évidentes de sécurité publique et d'encombrement des trottoirs », précise Sophie Willemmin.

➔ Rendre service à un voisin ?

Un habitant peut retirer des sacs pour le compte de 3 foyers maximum.

Une personne âgée, à mobilité réduite ou encore malade pourrait apprécier ce geste de solidarité et d'entraide

souligne Sophie Willemmin.

Une présentation de sa carte de déchetterie, d'une pièce d'identité au nom de cette même carte et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois sera demandée.

Le saviez-vous



Vous pouvez déposer devant chez vous, les jours de collecte, des branchages présentés en fagots attachés par une ficelle (pas de fil de fer). Les branches ne devront pas dépasser les 1 mètre de longueur. Seront acceptés maximum 5 fagots par foyer.

➔ Des sacs en chiffres

> 5

le nombre de sacs maximum qui seront collectés par foyer et par jour de collecte.

> 30

la dotation annuelle dont bénéficie chaque foyer drouais.

> 80.000

le nombre de sacs remis tous les ans à la Ville de Dreux.

> 300.000

le volume de sacs distribués aux 21 communes de l'Agglo du Pays de Dreux concernées par la collecte.

À noter



Depuis la mi-mars, les sacs de déchets canins sont disponibles dans les maisons Proximum.

➔ Les bonnes pratiques

Ce qui est autorisé ?

Les déchets verts pouvant être collectés sont les herbes de tonte, les feuilles mortes, les tailles de haies et d'arbustes, les branchages et les troncs inférieurs à 15 cm de diamètre.

Ce qui ne l'est pas ?

Les souches ainsi que les branches de diamètre supérieur à 4 cm, etc. Ainsi que tous les objets autres que les déchets verts (produits dérivés du plastique, gravats, terre, pots ou bacs à fleur, etc.).

■ Julie CASSIAU

➔ Incivilités : zéro tolérance

Si nous avons à Dreux un service qui met tout en œuvre pour garder notre belle ville propre, la propreté urbaine est aussi une affaire citoyenne, rappelle Sophie Willemmin. Les habitants sont eux aussi garants et acteurs de l'image de la cité droucasse. J'en appelle donc à l'esprit de solidarité et de civisme. Qu'il s'agisse de dépôts sauvages, verts ou même de déchets canins, la Ville aura zéro tolérance sur les incivilités.

accompagnement

Crise sanitaire : les entreprises doivent anticiper les difficultés

La crise sanitaire a coûté plus de 160 milliards d'euros aux finances de l'État. Elle a aussi coûté très cher aux entreprises, artisans et commerçants. Les chambres consulaires et le tribunal de commerce appellent les chefs d'entreprises à anticiper les difficultés sans hésiter à venir chercher des conseils.



➔ Questions à Pierre-Frédéric Billet Maire de Dreux, vice-président de l'Agglo

des biens de qualité car ils sont vendus très rapidement. On est plutôt optimiste, mais la réalité de l'immédiateté, c'est *quid* des commerces et des entreprises en général. Certains ont continué à fonctionner et d'autres ont quasiment fermés. On a fait ce qui était légalement possible avec l'Agglo, on a mis en place le fonds résilience de 320.000€ qui a permis d'aider ceux qui ont fait la demande pour passer le cap du confinement. Les aides de l'État sont très denses. On est en train de mesurer ceux qui seront en difficulté à la reprise.

“ Ne craignez-vous pas qu'il y ait beaucoup de « casse » ? ”

Il y en aura, mais peut-être moins que prévu. Les établissements fragiles avant la Covid auront des difficultés à la reprise. La question est de savoir comment Français et Drouais vont appréhender cette reprise. On espère qu'ils auront soif de consommation pour relancer la machine. Les entreprises ont besoin de business. Malgré tout, 9 commerces ont ouvert ces derniers mois. Il y a une demande.

“ Quelle est la situation économique après un an de Covid ? ”

Sur la ville, on a deux constats. Paradoxalement, Dreux a le vent en poupe en terme de logement, d'attractivité. Des entreprises vont s'installer. L'immobilier va très bien à Dreux : on le voit avec les professionnels, il y a une raréfaction



➔ Michel Guerton, Président de la Chambre de commerce et d'industrie

a eu près de 500 appels le premier mois de tous secteurs d'activités. On n'a jamais fermé, on est là pour rendre service à nos ressortissants. Beaucoup de petites entreprises nous ont contacté. Même ceux qui n'étaient pas adhérents de la CCI. Cette cellule a pu apporter des réponses. On a remonté des cas à la préfecture, à la Banque de France pour déverrouiller les problèmes. Tout le monde a été surpris. Il a même fallu trouver des masques. Près de 300.000. Les chefs d'entreprises ne voulaient pas rouvrir tant qu'ils n'avaient pas un masque à donner à leurs salariés. On a fait savoir qu'on avait des masques. Tout le département s'est précipité chez nous. On a rendu service.

“ Votre fonctionnement est un peu différent de celui d'autres CCI ? ”

On a fait le choix, bien avant que je sois là, de facturer une partie de nos prestations de service. Chose que la plupart des CCI ne font pas. Ceux qui veulent un accompagnement sur 3 mois, c'est gratuit au début et après, on demande un peu d'argent. L'État a fait un plan de relance, dévolu aux chambres de commerce pour informer les entreprises gratuitement. On a cette obligation de contacter les entreprises et expliquer aux gens ce à quoi ils ont droit. Et la Région a fait quelque chose de très bien « CCI Jump » : on fait un audit et on accompagne les entreprises. C'est quelque chose de fort.

“ Comment avez-vous soutenu les entreprises pendant la crise ? ”

On est en première ligne. En mai-juin on nous a demandé d'être prêts au cas où il y aurait des défaillances qui n'ont pas eu lieu. Ce qu'on a fait. On a mis en place une cellule de choc, avec quatre conseillers pour aider les entreprises qui avaient des soucis et surtout pour expliquer aux chefs d'entreprises qu'ils allaient avoir droit à un certain nombre de choses. Certains ne savaient même pas ce qu'était le chômage partiel, les aides, donc on



➔ **François Robinet,**
Président du tribunal de commerce
« **Les entreprises doivent anticiper** »

Comment le tribunal de commerce peut-il aider les entreprises ?

L'une des activités du tribunal de commerce, c'est les procédures amiables. Elles sont complètement confidentielles. Seul le chef d'entreprise et le président du tribunal connaissent cette procédure. Plus le chef entreprise agit vite lorsqu'il connaît des difficultés, plus il a de chances de s'en sortir. 80% des entreprises qui passent en prévention amiable s'en sortent au bout du compte. Il y en a trop peu. C'est totalement insuffisant. C'est une procédure faite pour dénouer les problèmes, avec sa banque, ses fournisseurs la plupart du temps, et son bailleur.



Après un an de crise sanitaire, quels sont les retours du terrain et la situation globale de l'artisanat ?

Il n'y a pas de situation globale. Tout est lié aux filières métiers. Les restaurateurs sont à l'arrêt, c'est compliqué, ils tentent de maintenir un peu d'activité. Jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu de casse. Il y a eu moitié moins de dépôts de bilan en 2020 qu'en 2019. C'est comme un malade en fin de vie sous perfusion. Lorsque les perfusions seront débranchées, cela va être compliqué pour certains secteurs. Les artisans sont des caméléons, ils s'adaptent à leur environnement et se tournent vers d'autres clients. Les consommations se sont déplacées notamment chez les alimentaires.

Comment se déroule cette procédure ?

On nomme un mandataire *ad hoc*. À 99%, ce sont des mandataires judiciaires. Le chef d'entreprise reste aux commandes de son entreprise, on va l'aider dans ses discussions à dénouer les difficultés avec ses partenaires. Il est très important que le chef d'entreprise ait un tableau prévisionnel de trésorerie qui lui permette d'anticiper.

Les chefs d'entreprises en France ne le font pas suffisamment à part dans les grandes entreprises qui ont des services comptables, de contrôle de gestion. La TPE PME, n'a jamais le nez sur les indicateurs. Certains ne tiennent même pas de comptabilité. Il y a une nécessité de vite venir voir le tribunal.

Il existe aussi une procédure de sauvegarde. Ce n'est pas très différent du redressement judiciaire, mais il ne faut pas que l'entreprise soit en cessation de paiement. C'est une procédure d'anticipation, qui bloque toutes les dettes de l'entreprise. Le taux de succès est supérieur à celui des plans de redressement. Certains attendent trop longtemps. On fait tout pour les sortir de leur situation, on n'est pas là pour les enfoncer. Un an de Covid, c'est 50% de procédures collectives en moins, grâce aux aides. On reporte les charges sociales, fiscales, c'est pour cela qu'il est important de communiquer sur ces procédures et d'anticiper les problèmes à venir. On a tous peur de cet effet dominos. Le réveil pourrait être difficile.

➔ **Michel Cibois,**
Président de la Chambre des métiers
« **L'artisanat, c'est la proximité** »

Quel secteur a le plus souffert ?

Le bâtiment va plutôt bien, il y a encore de l'activité. Au premier confinement de mars, l'activité globale était plutôt bonne. On était sur une bonne période. Les métiers d'art ont énormément souffert, ils sont environ 450 dans le département. Ils travaillent beaucoup pour les collectivités. Notamment sur Dreux où on a une boutique, rue Rotrou, avec des artisans qui se regroupent. Ils sont souvent en milieu rural, là on leur loue à pas cher, ils se regroupent et se relaient, la boutique de Dreux fonctionne bien. Il faut regarder les choses au cas par cas.

Le plus dur reste à venir ?

Il est difficile d'anticiper la reprise. On milite pour que les perfusions ne soient pas retirées du jour au lendemain. On est nombreux à le dire. Il y aura un passage difficile, on le suppose tous. L'artisanat trouve de nouveaux produits, de nouveaux clients. Quand on va retourner consommer, des habitudes auront changé, ce sera différent. Il y a une demande de proximité en terme de consommation. La définition de l'artisanat, c'est la proximité. Les bas de laine ont augmenté, si on tombe les masques, les gens vont avoir envie de se lâcher un peu et de se faire plaisir. Les restaurants, les sorties, avec les beaux jours qui arrivent, cela devrait être bénéfique pour tout le monde. On accompagne les entreprises, on a une action de formation d'accompagnement de reprise d'entreprise.

Et les stages pour les jeunes ?

Il faut que l'activité reprenne, il ne faut pas bousculer les circuits de formation. L'apprentissage, c'est le geste professionnel.

■ Yves LE CALVEZ



Le meilleur apprenti de France vient d'une boulangerie drouaise

Le 20 février dernier à Concarneau, Gaëtan Morice a été élu « Meilleur apprenti de France ». Une consécration pour ce jeune talent drouais formé à la boulangerie La Cerise sur le gâteau et au CFA des Chaises de Chartres.

Du haut de ses 20 ans, ce jeune homme a déjà tout d'un grand professionnel. Muni d'un CAP pâtissier et boulanger, Gaëtan prépare désormais son Brevet professionnel et compte ensuite passer son Brevet de maîtrise. Un parcours sans faute qui lui a permis de décrocher en début d'année le titre de « Meilleur apprenti de France ». Sur les 150 inscrits à ce concours national, seuls 12 ont été sélectionnés pour participer aux épreuves finales. Le défi était de taille : il a fallu confectionner 120 pièces parmi lesquelles plusieurs variétés de pains, des viennoiseries d'une remarquable finesse et une impressionnante pièce montée sur le thème de l'Égypte. Tout cela en seulement 8h ! Gaëtan

précise qu'un an de travail aura été nécessaire :

Ce concours demande une grande préparation et une grande organisation. Il faut tout connaître par cœur. Dans ce genre d'exercice, il n'y a pas d'improvisation.

Le jeune homme a ainsi mis en pratique les trois compétences qu'il juge fondamentales pour être un bon boulanger : « Organisation, attention et rapidité d'exécution ».

Comblés par le titre de leur apprenti, ses employeurs de La Cerise sur le gâteau, Monsieur et Madame Lelay, savourent ce moment : « On est tous très fiers de lui. En tant que maîtres d'apprentissage, on

est ravis bien sûr car on participe à sa formation mais l'initiative est aussi personnelle. Et on l'a accompagné du mieux que l'on pouvait. Par exemple, pour qu'il puisse s'entraîner dans de bonnes conditions, il avait toujours accès aux locaux pour travailler sur les exercices demandés ». Son patron a aussi passé de nombreuses heures à ses côtés pour l'aider à peaufiner « l'écriture au cornet », la délicate technique qui consiste à écrire sur les pâtisseries. Très attachés à la transmission, les époux Lelay ont toujours formé de nombreux apprentis. Pour eux, la boulangerie « c'est un travail d'équipe, intergénérationnel ».

Gaëtan Morice encourage d'ailleurs

les jeunes générations à s'orienter vers les métiers de l'artisanat : « les entreprises manquent souvent de main-d'œuvre et c'est dommage car ce sont des métiers passionnants avec des patrons qui ont envie de transmettre leur savoir. »

Le titre de meilleur apprenti de France lui a très vite ouvert des portes : parmi les nombreuses offres d'emploi que Gaëtan a reçues, certaines venaient

d'Australie et de New-York ! Mais pour le jeune homme, chaque chose en son temps. Il veut d'abord terminer sérieusement ses études avant de passer à la suite. Son projet ? Se former encore quelques années avant de monter sa propre entreprise, une boulangerie/salon de thé proposant une belle gamme salée avec des produits locaux, de saison et aussi du chocolat fait maison. L'aventure ne fait que commencer !

■ Caroline BLÉTEAU



Les nouvelles commerciales

➞ Nino Figaro



2, rue des Gaults

Après le succès de l'ouverture de son salon de coiffure à Maurepas (Yvelines) en 2019, Junior Figaro décide de se tourner vers l'Eure-et-Loir. Séduit par la cité durocasse, c'est au 2, rue des Gaults dans la résidence Saint-Louis que ce passionné de coiffure a ouvert son second salon Nino Figaro by Enzo Eden Beauty. Depuis le 23 février, et du mardi au samedi, ce salon mixte accueille hommes, femmes et enfants, en proposant des prestations de qualité à des prix abordables. À noter qu'un espace barbier est également proposé aux messieurs avec rasage à l'ancienne et soins du visage. Autre petit plus, des tarifs étudiants du mardi au jeudi. Cette nouvelle adresse drouaise s'adresse à toutes les générations et se veut « familiale, conviviale, cosmopolite » souligne Junior Figaro. Moments agréables et de bien-être au rendez-vous !

➞ Mimamod



12, rue aux Tanneurs

Spécialiste de la chaussure italienne de luxe, Mimamod a ouvert ses portes à Dreux début février. Après 13 ans passés à Paris, cette entreprise familiale a choisi de s'installer dans la cité durocasse pour proposer aux messieurs des chaussures haut de gamme. Vous y trouverez tous les modèles : classique, tendance, coloré... de la pointure 40 à 47. Leur point commun : toutes les chaussures sont exclusivement conçues en cuir de qualité et fabriquées chez des artisans italiens. L'enseigne a également enrichi sa collection de costumes de cérémonie pour hommes, haut de gamme également. Des produits luxueux oui mais à des prix accessibles. N'hésitez donc pas à découvrir les collections de Mimamod ! Ouverte du mardi au samedi, la boutique propose aussi de la vente en ligne sur son site www.mimamod.com.

➞ L'âme du pain



6, rue Paris

Tenue pendant 17 ans par Florian Lecomte, l'enseigne L'âme du pain à rouvert ses portes, le samedi 6 mars dernier, avec deux nouveaux gérants à sa tête. Ali Yahia le boulanger et Abdesslem Kerchaoui le pâtissier, vous accueillent du lundi au dimanche (le jour de fermeture n'est pas encore défini) de 6h30 à 18h et vous proposent des produits exclusivement faits maison. Pains, viennoiseries, pâtisseries traditionnelles et orientales, snacking : il y en a pour tous les goûts. Boulanger/pâtissier de père en fils, ces deux professionnels vous feront découvrir leur gamme de douceurs et de délices sucrés/salés pour vos pauses gourmandes. La boutique a également été rénovée avec de nouveaux aménagements : n'hésitez pas à pousser la porte de cette vitrine drouaise et à venir rencontrer vos nouveaux artisans. Ils vous attendent !



ZAC du Square : la naissance d'un nouveau quartier

Une nouvelle école, un hectare d'espaces verts, des programmes de logements devant s'intégrer dans l'environnement. Telles sont les promesses du nouveau quartier qui verra le jour au cours de la décennie à venir sur la ZAC du Square. La démolition des friches industrielles vient de commencer, marquant simultanément la disparition d'un pan de l'histoire industrielle de la ville.

Dans quelques semaines, il ne restera plus grand-chose des milliers de mètres carrés de la friche industrielle De Maville. On ne fait pas pour autant table rase du passé... quelques piliers des constructions actuelles seront maintenus pour que personne n'oublie que la vocation initiale de ce secteur de la ville a longtemps été industrielle. Adieu les bougies et guirlandes de l'entreprise De Maville. Place à un nouveau quartier que la SAEDEL est en train de modeler après des mois de discussions et des années d'attente avec les élus de la ville.

➔ Une ambition de longue date

Pierre-Frédéric Billet, maire de Dreux et son premier adjoint, Jean-Michel Poisson, viennent d'effectuer une première visite d'un chantier en pleine effervescence. On s'active au désamiantage des toitures des vieux bâtiments qui seront progressivement grignotés par des pelleteuses jusqu'à rendre un terrain parfaitement propre pour une deuxième étape capitale. Un aménagement au long cours pour transformer cette partie de la ville appelée à connaître un profond renouvellement.

C'est une opération qui va transformer le visage de ce quartier au bénéfice de ceux qui aujourd'hui y habitent, et ceux qui demain y habiteront dans le cadre des programmes de logements qui seront réalisés. C'est une ambition de longue date, cela fait dix ans que l'on porte le sujet,

confirme Nicolas Moreau, directeur de la SAEDEL.

Un projet qui a d'ailleurs évolué dans le temps. C'est notamment le cas de la future école « qui accueillera



15 à 18 classes,» explique Pierre-Frédéric Billet, et pour lequel on a tenu compte des observations des habitants. Le projet a été déplacé vers l'avenue Jean-Jaurès, au nord du site. Ce qui aura pour conséquence de redessiner la carte scolaire, puisque, faut-il le rappeler, la ZAC du Square n'est située qu'à quelques hectomètres du centre-ville. Ce qui offre de nouvelles perspectives pour les écoles Saint-

Martin et Victor-Hugo dont les élèves pourraient bien intégrer le nouveau groupe scolaire.

Parmi les chiffres à retenir, la ZAC du Square disposera d'un hectare «d'espaces verts, d'espaces publics remis comme un îlot de fraîcheur dans le centre-ville,» ajoute Nicolas Moreau. «On veut aller beaucoup plus loin en introduisant la notion d'économie circulaire en réutilisant 96% des 12.000 tonnes

de matériaux qui sont déjà sur le site, en évitant de les sortir. On économise ainsi 600 allées et venues de camions pour être le plus neutre possible en carbone et sur l'impact environnemental,» ajoute Stéphane Le Guirriec, directeur d'Agyre, l'organisme chargé de veiller aux bonnes pratiques environnementales dans la construction.

➔ « Une école de haute qualité »

62 logements ont été construits sur l'îlot A. Les travaux ont démarré pour 80 logements sur l'îlot F, un permis de construire a été déposé pour 63 logements sur l'îlot G côté boulevard Pasteur. Il y a des projets en cours d'études sur plusieurs îlots. « Ce qui est important, sur le boulevard Jean-Jaurès, on n'a pas voulu faire de promesses pendant la campagne. Il fallait reprendre le dossier avec tous les opérateurs pour voir ce que l'on pouvait y faire. On voulait rassurer les riverains et cela permettait d'avoir un projet un peu différent. Ce qu'on peut annoncer aujourd'hui : c'est ici, que l'on va installer le groupe scolaire, de plain-pied, à la place de bâtiments prévus, ce sera de nature à rassurer les riverains sur l'avenir de leur boulevard, » annonce Pierre-Frédéric Billet.

Les conditions d'accueil de Victor-Hugo ne sont pas idéales pour les enfants, il y aussi de nouvelles populations qui arrivent. On doit offrir aux élèves et aux parents une école de haute qualité. Cela aura un petit impact financier, mais c'est un choix politique. On veut que les riverains du boulevard Jean-Jaurès retrouvent la tranquillité qu'ils ont connue avant la ZAC.

La ZAC s'étend sur 5 hectares, 200 logements sont programmés ou construits, il en reste environ 150 à construire. « Nous en sommes à la moitié, conclut Nicolas Moreau, c'est un programme qui va s'étendre sur une petite dizaine d'années. »

Place Rotrou et quai aux Arbres : des idées pour votre ville de demain ?

Depuis le mois de mars, la municipalité a lancé sa première campagne de concertation citoyenne. Deux projets urbains destinés à transformer la physionomie du centre-ville sont au cœur de cette démarche participative impulsée par Pierre-Frédéric Billet, maire de Dreux. Jusqu'au 30 avril, il est possible de partager ses idées, ses souhaits ou ses observations concernant le devenir de la place Rotrou et du quai aux Arbres.

Associer plus en profondeur ses usagers, ses habitants et ses citoyens à la construction de leur ville. Que chacun et chacune puisse trouver sa voie, comme y faire entendre sa voix. Tel est l'engagement pris par le maire, Pierre-Frédéric Billet, et son équipe pour **une démocratie locale plus directe**. Tous ceux et celles qui le souhaitent sont ainsi invités à s'exprimer et faire part de leurs idées sur ces deux espaces structurants de l'hyper-centre que sont la place Rotrou et le quai aux Arbres. « C'était une promesse de campagne de Pierre-Frédéric Billet et il l'honore aujourd'hui. **La concertation est ouverte aux Drouais, mais aussi à l'ensemble des personnes qui font vivre notre territoire** », explique Sébastien Leroux, adjoint au Maire en charge notamment du dispositif Action Coeur de Ville et de la Transition écologique.

➞ Des esquisses d'intentions

Depuis plusieurs semaines, la municipalité a engagé un travail de conception avec la Maison de l'habitat à qui a été confiée cette mission.

On ne peut pas partir de zéro quand on lance une consultation publique : il est nécessaire de proposer des supports visuels, des esquisses, pour guider les futurs participants

expose Jean-Michel Poisson, le premier adjoint au maire en charge de l'Aménagement du territoire et des Grands projets.

L'objectif ? Permettre à la population de mieux saisir les orientations envisagées de la municipalité et de recueillir les appréciations à partir de ces documents de travail. Les

différents points de vue pourraient ainsi jouer un rôle moteur dans l'évolution de ces futures opérations d'aménagements urbains.

Du côté du calendrier : le lancement des travaux, qui seront par ailleurs menés par les services Techniques de la Ville, est prévu courant juin pour la place Rotrou et, fin d'année pour le quai aux Arbres.

➞ Deux modes d'expression

Dans le contexte particulier de la crise sanitaire, la municipalité a dû s'adapter en lançant la concertation via les outils digitaux. Une présentation audiovisuelle a notamment été mise en ligne mi-mars sur la page Facebook et la chaîne YouTube Dreux Officiel.

Une adresse mail a également été créée (concertation@ville-dreux.fr), précise Caroline Iften, déléguée aux Grands projets et aux réunions publiques. Je réceptionne et traite personnellement les courriels. La municipalité est également consciente que tous nos citoyens n'ont pas accès ou ne maîtrisent pas le numérique : la démarche a donc été complétée par l'installation d'une boîte à idées à la maison Proximum Centre-ville où chacun et chacune peut y déposer son avis.



Jean-Michel Poisson, Sébastien Leroux et Caroline Iften font partie des 3 élus en charge de ce dossier porté également par Mariam Cissé, adjointe à la Démocratie locale et Nelson Fonseca, conseiller à la Transition écologique.

■ Julie CASSIAU

PLACE ROTROU

Pour un espace plus convivial, attractif et cohérent

- > Stationnement minute
- > Piétonnisation expérimentale des rues (Tanneurs, Embûches jusqu'au quai aux Arbres)
- > Réaménagement de la rue piétonne jusqu'au marché couvert
- > Accès unique par la rue d'Orléans
- > Repositionnement et mise en valeur de la statue Rotrou
- > Créer des temps festifs et des rencontres



QUAI AUX ARBRES

Pour une reconquête de la Blaise et la création d'un espace vert de proximité

- > Requalification paysagère des berges avec un aménagement doux
 - Mise en valeur et accessibilité grâce à un emmarchement
 - Réappropriation du patrimoine fluvial et développement de loisirs
- > Garder un poumon vert
 - Créer un espace de détente de proximité en cœur de ville
- > Reconfiguration de la rue Esmerly-Caron
 - Rétrécissement de la chaussée au profit des trottoirs
 - Création de pistes cyclables



Ces deux visuels sont des documents de travail présentant les pistes d'aménagements envisagées par la municipalité. Vous avez jusqu'au 30 avril pour contribuer, vous aussi, à la définition de ces deux grands projets d'hyper-centre !



Les accueils de loisirs drouais font le plein de nouveautés !

Dès son arrivée en juillet dernier, la nouvelle municipalité s'était engagée à développer les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH). C'est chose faite : à partir d'avril, de nombreuses nouveautés vont ponctuer les temps de loisirs des jeunes drouais, et faciliter le quotidien des parents. Yucel Kisa, conseiller délégué à la Jeunesse et aux Loisirs revient sur ces changements : « Nous proposons désormais un tarif unique très avantageux et donc plus accessible, deux nouveaux accueils de loisirs, des horaires d'ouverture élargis, mais aussi un pôle d'activités et de découvertes pour toute la famille et des activités toujours renouvelées ». Et, Lydie Guérin, adjointe au maire à la Petite enfance, l'Éducation, les Politiques de loisirs et sportives d'ajouter : « Grâce à ces innovations, nous allons doubler notre capacité d'accueil et ainsi faciliter l'accès des drouais aux ALSH. » Explications.

➔ Trois nouveaux accueils ouvrent leurs portes

**À PARTIR DU
MERCREDI 7 AVRIL**

- > ALSH Jean-Zay accueillera les maternelles (3-6 ans).
- > ALSH pré-ado 11-12 ans (Murger).
- > ALSH Paul-Bert accueillera les enfants de maternelle et d'élémentaire âgés de 3 à 10 ans.

> POUR RAPPEL

3 autres accueils de loisirs existent sur la ville :

- > ALSH La Croix-Tienac (6-10 ans).
- > ALSH Murger (6-10 ans).
- > ALSH Condorcet (3-6 ans).

➔ Des tarifs modifiés

Afin de permettre une meilleure accessibilité au public, les ALSH proposent désormais des tarifs uniques.

1. Un tarif unique sans condition de ressources pour tous les drouais :

> 3.40€

La journée sans restauration
(de 7h à 12h et de 13h30 à 19h).

> 2.50€

La demi-journée (seulement l'après-midi à partir de 13h30).

2. Un tarif unique pour les hors drouais :

> 5€

La journée sans restauration.

> 3.50€

La demi-journée (seulement l'après-midi à partir de 13h30).

Pour la restauration (de 12h à 13h30) les prix restent inchangés et sont calculés en fonction des ressources.

➤ Des inscriptions simplifiées

- > Possibilité de s'inscrire à l'année pour les mercredis et périodes de vacances scolaires sur le Portail famille (accessible sur le site www.dreux.com ou sur l'application *Dreux ma ville*) ou au Guichet unique.
- > Afin de permettre aux familles une meilleure anticipation et organisation, la date butoir des inscriptions est désormais fixée à 15 jours avant les périodes de vacances scolaires.
- > Les dossiers d'inscriptions se font directement auprès du/de la directeur/trice de l'accueil des loisirs.
- > Les inscriptions sont ouvertes à tous les enfants, sans condition liée à l'activité des parents.

➤ Création d'un pôle d'activités et de découvertes

La structure des Bas-Buissons se transforme en pôle d'activités et de découvertes.

Au programme, de multiples activités pour tous les enfants, dont une mini-ferme pédagogique qui s'installera au mois d'avril et comptera parmi ses pensionnaires des poules, des lapins, un cochon, et des chèvres...

Les petits drouais pourront aussi profiter d'ateliers musique, théâtre, activités artistiques, animations multimédia, etc.

Ce pôle d'activités s'adresse à tous : classes de maternelles, élémentaires, familles...

➤ La Ludothèque « Philidor » se renouvelle

Début mars, la ludothèque a posé ses valises au **17 rue Léon Frapié**, à Dreux. Un nouvel espace plus spacieux afin d'accueillir davantage de public. Mais aussi...

- > Des horaires d'ouverture élargis.

**À PARTIR DU
MERCREDI 7 AVRIL***

- tous les soirs de 16h30 à 18h,
- les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h,
- les samedis de 10h à 12h et de 14h à 18h.

- > Une entrée **gratuite** pour tous.

- > Une équipe renforcée avec l'arrivée d'une **éducatrice jeune enfants**.

- > Mise en place d'un **site Internet** pour consulter les **jeux disponibles** dans la ludothèque.



Plus d'infos
en scannant
le QR CODE

ou sur le site de la Ville,
rubrique « Loisirs », onglet
« Accueil de loisirs ».

- > Mise en place d'une **carte de prêt de jeux : 10€/an et par famille**. La carte est disponible au Guichet unique.
- > Possibilité de **retirer vos prêts en click&collect** dans les différentes maisons Proximum. Il suffit d'envoyer un mail à l'adresse suivante : ludotheque@ville-dreux.fr.



Pendant les vacances de février, les jeunes drouais ont fait le plein d'activités !

Suivant leurs âges, ils ont pu s'essayer au dessin graffiti, aux nouvelles (et sportives !) technologies, découvrir et tester des appareils météo...

D'autres se sont immergés dans les énigmes de l'univers à l'intérieur d'un impressionnant planétarium. Des spectacles ont également rythmé cette pause hivernale bien méritée.



La programmation est en cours et vous sera communiquée prochainement sur le site Internet de la Ville www.dreux.com et les réseaux sociaux.

* Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire.



La fusion du DAC et du COV forme l'US Dreux-Vernouillet Handball

C'est lors d'une conférence de presse organisée vendredi 12 mars au Palais des sports de Dreux qu'a été officialisée la fusion des deux clubs de handball du secteur drouais, le DAC (Dreux Athletic Club) et le COV (Club omnisports de Vernouillet).

Ce sont les deux maires, de Dreux, Pierre-Frédéric Billet, et de Vernouillet, Damien Stépho, qui ont présidé cette conférence en présence des deux présidents, Roland Signorini (DAC), François Le Sage (COV) et de leurs adjoints aux sports, Alain Guenzi (Dreux) et Jean-François Detamanti (Vernouillet). Ainsi unis, les deux clubs formeront l'USDVHB, l'Union Sportive Dreux-Vernouillet Handball, qui totalisera plus de cinq cents licenciés et sera **le plus important club du département, parmi les trois plus gros de la région Centre-Val de Loire**. «Voici plus de vingt ans que cette fusion est évoquée, a rappelé Damien Stépho maire de Vernouillet, à l'époque où j'entraînais le COV.»

Pierre-Frédéric Billet qui s'est souvenu avoir porté le maillot des



deux clubs, s'est félicité de «cette journée importante pour le bassin de vie drouais. C'est la première fois que deux clubs majeurs d'un sport majeur, deux clubs historiques d'un très bon niveau, se regroupent. C'est une très belle ambition qu'on affiche. Mais c'est aussi un sujet sensible car on s'attaque à l'histoire et à l'avenir des clubs.»

Mûrie depuis des années, cette fusion est le résultat d'un travail de longue haleine ; travail mis en exergue par les deux maires.

Il faut pour cela remercier et féliciter les présidents et tous les acteurs de la fusion qui ont su dépasser les clivages. Développons maintenant ce dynamisme né d'une maturation progressive. Les fondamentaux sont là, l'ambition viendra naturellement.

Cette volonté commune pour que le sport, vecteur d'éducation, de spectacle, d'ambition, sorte vainqueur, fait que l'avenir de l'USDVHB est sur de bons rails. «Il est très intéressant d'avoir un pôle handball puissant pour structurer l'offre hand sur le nord du département. Pour cela, l'objectif est avant tout de rebondir à travers

les jeunes. Avec une telle vitrine, on attirera la jeunesse. Mais cela ne fonctionnera que si l'on partage ce projet avec les licenciés, les dirigeants, les partenaires et les mairies... »

> LOGO

Il a été plébiscité par les licenciés lors d'un vote par Internet. C'est Julien Provost du DAC qui leur avait fait plusieurs propositions sur la base des créations proposées

par le service Communication de la Ville de Dreux.

> NAISSANCE

Le club naîtra officiellement le 1^{er} juillet prochain et ses premiers matchs officiels auront lieu en septembre.

> SUBVENTIONS

Le niveau des subventions sera maintenu par les deux municipalités.

> EXEMPLE

Pierre-Frédéric Billet a souligné que ce projet exaltant pouvait être un exemple pour les clubs de foot du secteur drouais.



➔ Bilan championnats du monde de handball 2021

Quatre licenciés du futur USDVHB ont pris part en janvier dernier aux championnats du monde de handball masculin. Francis Tuzolana, le sélectionneur national, est le coach du DAC où évoluent Gauthier M'Vumbi et Audray Tuzolana. Johan Kiangebeni est pour sa part joueur du COV.

Avec leur formation, ils ont pris la 28^{ème} place de la compétition sur 32 équipes participantes. La RD Congo,

sixième formation africaine engagée, finit la compétition deuxième équipe d'Afrique. Remarquable !

Gauthier M'Vumbi fut la star de



la compétition avec de nombreux reportages dans les médias du monde entier. Son physique

exceptionnel et ses 20 buts sur 23 tirs (87% de réussite) l'ont fait remarquer.

Les résultats de la RD Congo

Cinq défaites contre l'Argentine (22-28), le Danemark (19-39), Bahreïn (27-34), la Tunisie (22-38) et le Chili (30-35), pour deux succès contre le Cap Vert (10-0 par forfait) et l'Angola (32-31).

Les joueurs de l'USDVHB : Gauthier M'Vumbi 20 buts sur 23 tirs (87%), Johan Kiangebeni 26 buts sur 40 tirs (65%) et Audray Tuzolana 13 buts sur 26 tirs (50%).



➔ Questions à Francis Tuzolana, coach du DAC hand et sélectionneur de la RD Congo

Pouvez-vous nous parler de vos fonctions de sélectionneur ?

Je suis sélectionneur des équipes masculines et féminines. Avec les garçons, ce furent nos premiers championnats du monde. Avec les filles, actuellement en stage de préparation à Chartres, on prépare la Coupe d'Afrique en juin au Cameroun. L'équipe a fini troisième de cette compétition en 2019. On y va avec l'ambition de faire un podium et de se qualifier pour les championnats du monde de décembre en Espagne.

Quel bilan dressez-vous de ce Mondial ?

Nous étions la septième équipe africaine engagée et au final, on est 28^{ème} sur 32 et quatrième équipe d'Afrique. C'est une belle première. Nous étions à la découverte du très haut niveau. On a vu qu'il nous fallait travailler encore plus pour espérer revenir ainsi parmi l'élite. On avance, on progresse après des années de travail dans l'ombre. On a un joli potentiel, on peut faire de belles choses tant chez les garçons que chez les filles. La fédération souhaitait que l'on accède à ce niveau, l'objectif est atteint. C'est une très belle chose pour l'équipe, la fédération et le pays.

Que pensez-vous du parcours des joueurs du DAC et du COV ?

Ces sont des joueurs cadres de l'équipe qui ont répondu aux attentes. Nous sommes fiers de leur comportement. On ne s'attendait pas à être ainsi sous les projecteurs, surtout Gauthier qui a séduit tous les observateurs. On lui a dit d'en profiter, de vivre toute cette médiatisation à fond. Notre plus grand regret est qu'à cause du Covid, on n'a pas pu profiter du retour sur le parquet du Palais des sports devant le public du bassin drouais. Cela aurait été une belle fête. Dommage ! C'est dur à accepter mais il faut faire avec et penser déjà à la saison prochaine.

■ Philippe PONCIN



Le festival Regards d'ailleurs concentre son énergie sur son premier public : **la jeunesse !**

Inscrit dans l'ADN du festival Regards d'ailleurs, la jeunesse a toujours été une priorité pour les organisateurs. C'est aujourd'hui grâce à elle et pour elle que le festival continue de vivre avec une programmation 100% dédiée aux scolaires. Car, le premier festival cinématographique de la Région poursuit coûte que coûte sa mission, celle d'initier les plus jeunes à la culture et de les éveiller au 7^{ème} art, tout en s'adaptant bien évidemment à la situation épidémique.



Pour son édition 2020 consacrée à l'Irlande, le festival Regards d'ailleurs avait piqué les yeux rieurs du personnage éponyme de *Brendan et le Secret de Kells*, un film d'animation signé Tomm Moore. Un parti pris alors inédit pour les organisateurs du festival qui mettait, pour la première fois, à l'honneur un dessin animé. Une orientation qui prend aujourd'hui tout son sens ! Présage révélateur ou simple coïncidence ? Rien ne laissait en tout cas penser que cette 18^{ème} édition puisse être frappée de plein fouet par la crise sanitaire. À l'image de Brendan et de son récit d'initiation, les organisateurs du festival Regards d'ailleurs eux aussi ont eu leur quotidien chamboulé mais l'aventure se poursuit bel et bien ...

www.regardsdailleurs.org

➔ 4 semaines de festival

Depuis le 17 mars et jusqu'à la mi-avril, la «18^e 1/2 festival» est de nouveau sur le devant de la scène avec cette année «une version jeune public qui s'adresse à tous les scolaires de la ville de Dreux et de l'Agglo, de la maternelle à la terminale, sans perception de droits d'entrée», explique Thierry Méranger, délégué général et artistique du festival et président de l'association Fenêtre sur films.

À la mi-mars, déjà 15 établissements étaient inscrits, soit un total de 81 classes, pour profiter des séances de courts et de longs métrages projetées à l'intérieur même des écoles. Les scolaires auront ainsi la chance de découvrir une sélection de chefs-d'œuvre, riche de musicalité, de magie, de poésie et de folklore irlandais.

Cela permettra aux jeunes et à leurs enseignants de s'évader par l'image et le son vers l'un des plus beaux pays européens et de s'initier à sa culture. Nous tenions d'ailleurs à remercier les enseignants et directeurs d'écoles pour leur confiance et leur fidélité au festival

rapporte Thierry Méranger.

➔ Coup de chapeau aux bénévoles

L'engouement et l'enthousiasme des chefs d'établissements ont en effet été le moteur de toutes les personnes mobilisées au montage et à la réussite de cette édition spéciale. L'occasion pour le président de Fenêtre sur films de saluer ces bénévoles, acteurs de la vie éducative et culturelle, qui comme toujours «ont répondu présents et mettent leur

professionnalisme et leur sens de l'abnégation au service d'une manifestation culturelle populaire, éducative et exigeante». Si bien que cette année, les bénévoles ont également dû se frotter aux aspects techniques de la vidéo-projection. Du matériel qu'il n'est pas toujours évident de maîtriser : des séances de formations étaient donc nécessaires en amont du lancement du festival. Ce que l'association n'a pas manqué de faire avec ses deux nouveaux vidéoprojecteurs, récemment achetés.

➔ Soutiens clés de deux partenaires «historiques»

Pour monter ce festival en immersion dans les établissements scolaires, un dispositif exceptionnel a été déployé avec l'appui et le soutien des co-organisateurs «historiques» du festival Regard d'ailleurs. C'est le cas notamment de la Ville de Dreux qui

a décidé d'apporter son soutien à l'association Fenêtre sur Films en augmentant notamment cette année sa subvention à hauteur de 30.000€, souligne Fouzia Kamal, adjointe à la Culture, au Tourisme et au Patrimoine.

Le festival Regards d'ailleurs est une chance pour Dreux et sa jeunesse. Une exception à l'échelle régionale que nous devons à tout prix préserver et continuer de faire rayonner car l'éducation à l'image et l'ouverture culturelle sont plus que jamais essentielles.

Autre soutien non négligeable apporté par la Ville de Dreux, l'appui opérationnel et administratif de Saima Bhatti, référente jeune



« Que Regards d'ailleurs 2021, millésimé 18 et demi et porté par l'emblème du trèfle irlandais, soit auprès des jeunes le premier symbole du réveil artistique et culturel de notre territoire ! »

Thierry Méranger

Délégué général et artistique du festival
Président de Fenêtre sur films

public au sein de la Direction de la Culture de la Ville de Dreux qui avec les organisateurs et les bénévoles de l'association a mené un important travail de recensement auprès des établissements, lancé deux campagnes d'inscription au premier trimestre 2021 et planifié, en un temps record, les projections.

Les organisateurs du festival ont également pu compter sur un autre partenaire clé, le lycée Rotrou «et ses sections cinéma plus vives que jamais». L'établissement abritera pour sa part des séances destinées aux élèves plus âgés, à partir de la 6^e. Certaines seront d'ailleurs assurées par des anciens élèves qui se sont spontanément manifestés auprès de Thierry Méranger pour renforcer les rangs du côté de l'organisation !

Regards d'ailleurs n'a pas fini de révéler ses forces !

Coup d'œil sur la programmation scolaire dans les pages Agenda.

■ Julie CASSIAU

agenda

l'ar[T]senal
DREUX • Eure-et-Loir

📍 13, Place Mésirard
28100 Dreux

Ouvert du mercredi au dimanche
de 14h à 18h

Renseignements exposition :

02 37 38 87 54 - poste 87 51

Réservations scolaires :

Visites / Ateliers

02 37 38 87 54 - poste 83 17

visites@ville-dreux.fr

Vos rendez-vous à l'ar[T]senal

Numérique (facebook/Instagram et
chaîne youtube) et en présentiel

JUSQU'AU 30 MAI

Exposition

Inspiré.e.s - Acte 1 : Peintures

L'exposition voit le jour deux années
après l'exposition *Héri[T]ages* qui
avait pour enjeu de montrer un
large panel de média de la création
contemporaine revisitant les
Beaux-Arts et les Arts décoratifs.
Dans la filiation de celle-ci née
la série *Inspiré.e.s* qui à chaque
saison présentera au Centre d'art
contemporain l'ar[T]senal un
group show dédié à un médium
de la création. Une des missions
principales du lieu est de permettre
l'accès, mais également l'éducation
de chacun aux arts visuels. Proposer
une exposition par support de
création, c'est offrir le temps de le
décrypter, d'entrer dans son histoire,
de l'expérimenter et de s'émerveiller
de la multiplicité de ses formes.
du mercredi au dimanche de 14h à
18h. Nocturne le jeudi jusqu'à 20h

> Renseignements : 02 37 38 87 51

> Entrée libre

📍 À l'ar[T]senal

DU 1^{er} ET 8 AVRIL

Afterwork visite

à 18h30

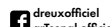
> Entrée libre

📍 À l'ar[T]senal



l'ar[T]senal
DREUX • Eure-et-Loir

13, Place Mésirard à Dreux
Exposition du 12 février au 30 mai 2021
Ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h et en nocturne jusqu'à 20h le jeudi
visites@ville-dreux.fr - 02 37 38 87 54



En fonction de l'évolution des règles sanitaires liées
au COVID-19, certaines manifestations peuvent être
annulées ou reportées.



Sing Street

> Lycée / 4^e / 3^e



Le Cheval venu de la mer

> Lycée / 4^e / 3^e



Handsome Devil

> Lycée / 4^e / 3^e



The Snapper

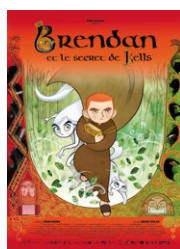
> Lycée



Brendan et le Secret de Kells

> Collège et Lycée

> CM1 / CM2



Le Chant de la mer

> CE2 / CM1 / CM2



Tout Petits Irlandais

> Maternelle

Petits Irlandais

> CP / CE1

Couac le vilain petit canard

> CP / CE1



Intéressé par cette édition jeune public destinée aux scolaires ?

Des prolongations pourraient être envisagées ...

Pour plus d'informations, merci de prendre contact avec Saima Bhatti (s.bhatti@ville-dreux.fr) et/ou Charles Régnier, ancien élève de l'option cinéma à Rotrou et en contrat civique (c.regnier@ville-dreux.fr).

Vous voulez en savoir plus sur l'association Fenêtre sur films ?

Rendez-vous sur leur site Internet : www.fenetresurfilms.org

Lecture & écriture



21 AVRIL

L'heure du conte

En faim de contes

À partir de 4 ans

> par Marie-Aline Pouteau
à 13h45

📍 Bibliothèque du Lièvre d'Or

à 15h30

📍 Bibliothèque des Bâtes

Gratuit sur réservations - 02 37 50 16 68

Animations

Sports

DU 23 AU 25 AVRIL

Étape de circuit régional de billard

Organisée par l'association
Billard Blackball

Le vendredi 23 à 19h

> Tournoi ouvert à tous

Le samedi 24 à partir de 8h30

> Championnat individuel

Le dimanche 25 de 8h30 à 17h

> Championnat par équipes

📍 Espace Paul-Bert

24 ET 25 AVRIL

Championnat seniors et tête-à-tête féminin

Organisé par l'association Dreux
pétanque

En journée

📍 Boulodrome

1^{er} MAI

Championnat de France de majorettes

Organisé par l'association
Portugaise

de 7h à 18h

📍 Stade Jean Bruck
Palais des sports



Animations

Jeunesse 13/17 ans
et 17/25 ans

(selon les animations)

Renseignements au 02 37 38 87 81/
06 45 96 65 22

polejeunesse@ville-dreux.fr

14 AVRIL

Recrutement animateur pour le village estival

de 14h à 17h

📍 Maison Proximum Dunant-
Kennedy

21 AVRIL

Recrutement animateur pour le village estival

de 14h à 17h

📍 Maison Proximum Bâtes

24 AVRIL

Urban's animations

de 14h à 17h

📍 Square de Yougoslavie des
Rochelles

Recrutement animateur pour le village estival

de 14h à 17h

📍 BIJ - Salle Médicis

29 AVRIL

Urban's animations

de 14h à 17h

📍 Esplanade de la maison
Proximum Sainte-Ève

3 MAI

Animation réalité virtuelle

de 14h à 18h

📍 Accueil jeunes Dunant-Kennedy

Accrobranche

de 14h à 17h

📍 Domaine de Comteville

4 MAI

Paintball

de 14h à 17h

📍 Domaine de Comteville

5 MAI

Animation réalité virtuelle

de 14h à 18h

📍 Accueil jeunes des Bâtes

6 MAI

Paintball

de 14h à 17h

📍 Domaine de Comteville

Urban's animations

de 14h à 17h

📍 Parc Kennedy

5 et 7 MAI

Accrobranche

de 14h à 17h

📍 Domaine de Comteville

7 MAI

Animation réalité virtuelle

de 14h à 18h

📍 Accueil jeunes des Rochelles

Paintball

de 14h à 17h

📍 Domaine de Comteville

DU LUNDI AU VENDREDI

Répétitions et enregistrements

13/17 ans

de 14h à 17h

📍 Studio 14 - Maison de quartier
des Rochelles

LES MERCREDIS

Tennis - 13/17 ans

de 13h30 à 16h

📍 DAC Tennis

Act in english - 13/17 ans

de 14h à 15h

📍 Accueil jeunes maison Proximum
Bâtes

de 16h30 à 17h30

📍 Accueil jeunes maison Proximum
Dunant-Kennedy

LES SAMEDIS

Act in english - 13/17 ans

de 11h à 12h

📍 Bureau Information Jeunesse
(en fonction de l'évolution de la
crise sanitaire, les ateliers pourront
être proposés à distance)

Atelier manga - 13/17 ans

de 13h30 à 17h

📍 Accueil jeunes maison Proximum
Bâtes

📍 Accueil jeunes maison Proximum
Dunant/Kennedy

📍 Accueil jeunes maison Proximum
Rochelles

Golf - 13/17 ans

de 14h à 17h

📍 La Vaucouleurs golf
Civry-la-Forêt (Houdan)

ACCUEIL JEUNES (13/17 ans)

Hors vacances scolaires

les mercredis de 13h30 à 17h

et de 13h30 à 17h30 le lundi, mardi,
jeudi et vendredi

📍 Accueil jeunes maison Proximum
Bâtes

📍 Accueil jeunes maison Proximum
Dunant/Kennedy

📍 Accueil jeunes maison Proximum
Rochelles

Vacances scolaires

DU 26 AU 30 AVRIL

Mobilité douce et nature

(sortie VTT, pêche et atelier
éco-citoyen)

de 10h à 17h

Lundi 26 : Départ des Bâtes

Mardi 27 : Départ Dunant-Kennedy

Mercredi 28 : Départ des Rochelles

Jeudi 29 : Départ des Bâtes

Vendredi 30 : Départ des Bâtes

et des Rochelles

📍 Pont-Hoddé - Étang Louis Barbot

BUREAU INFORMATION JEUNESSE

Du lundi au vendredi de 10h à

17h30. Le dernier samedi du mois
de 9h à 12h.

📍 8 sis, cour de l'Hôtel-Dieu

Tél 02.37.38.55.95 - bij@ville-dreux.fr

MICRO-FOLIE FAB'LAB

Atelier light painting - 13/17 ans

Lundi 5 avril et mardi 4 mai

de 14h à 17h

Atelier flocage - 13/17 ans

(Personnalise le vêtement de ton
choix)

Mercredi 7 avril et jeudi 6 mai

de 14h à 16h

📍 Maison Proximum Dunant-Kennedy

Atelier de peinture et d'expression créatrice intergénérationnel

Tous les mercredis de 10h30 à
11h30 de 15h à 16h, de 17h à 18h30

📍 Maison Proximum

Dunant-Kennedy

Tous les jeudis de 17h à 18h30

📍 L'ar[T]senal



**Maison Proximum
Dunant-Kennedy**

Gratuit

Renseignements et

réservations au 02 37 38 55 71

Mercredi : 9h-12h et 14h-18h

Jeudi : 16h30-18h

Vendredi : 16h30-18h

Samedi : 14h-19h

Pour les scolaires sur inscriptions :

Jeudi : 9h-12h et 14h-16h30

Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30



En fonction de
l'évolution des
règles sanitaires
liées au COVID-19,
certaines mani-
festations peuvent
être annulées ou
reportées.



MUSÉE
D'ART & D'HISTOIRE
DE DREUX



**Musée d'Art et d'Histoire
5, Place du Musée
28100 Dreux**

Horaires d'ouverture :

de 14h à 18h le lundi, mercredi,
jeudi, vendredi et le dimanche
de 15h à 18h (Gratuit le dimanche)
(Fermé les jours fériés)

musee@ville-dreux.fr

Inscriptions et réservation :

Tél : 02 37 38 55 75

(sous réserve d'annulations
en fonction des directives
gouvernementales)

**En fonction de l'évolution
du contexte sanitaire :**

- Les inscriptions se font sur
réservation (pour toutes les
animations)
- En attendant la réouverture
du musée, retrouvez nos deux
webseries, « *La minute de
Delphine* » et « *Les Mystères de
Dreux* » sur YouTube Dreux Officiel

1^{ER} AVRIL

Les jeudis du Musée

Coffre « Boule »

> Par Nathalie- Farge,
docteur en Histoire de l'art
de 16h30 à 18h30

> Gratuit et sur réservation

📍 Musée d'Art et d'Histoire

Animations Seniors



Renseignements au secrétariat
de l'ODARPA : 02 37 64 16 60

14 AVRIL

Le Perche sartoise

Voyage dans le temps avec la
compagnie *Chemin de fer de Semur
en Vallon* (Safari découverte)
> Déjeuner – 74 €

10 AVRIL

SORTIES

**Pierre Cubat,
le cuisinier des Tsars**

> Par Nicolas de la Bretèche,
Historien, écrivain

de 15h à 16h

> 5€/ Gratuit pour les adhérents
de la Société des Amis du Musée

> Sur réservations

Pour tout renseignements :
[amismuseedreux.secretariat@
gmail.com](mailto:amismuseedreux.secretariat@gmail.com)

📍 Salle Médicis

9 Cour de l'hôtel-Dieu à Dreux

25 AVRIL

**Frédéric-Henri Schopin,
Religieuse recueillant un enfant
abandonné, 1854**

> Par Philippe Velin, ami du Musée
de 15h30 à 16h

> Gratuit et sur réservations

📍 Musée d'Art et d'Histoire

6 MAI

**Les jeudis du Musée
Henri Gervex, Portrait de Mme X,
19^e siècle**

> Par Nathalie- Farge,
docteur en Histoire de l'art
de 16h30 à 18h30

> Gratuit et sur réservation.

📍 Musée d'Art et d'Histoire



**Maison des Parents
et des Enfants**

2, Place Evesham

02 37 38 55 14

pif@ville-dreux.fr

www.dreux.com

Horaires d'ouverture :

- Pendant les vacances scolaires
du lundi au vendredi de 9h30 à
11h (sauf le jeudi) et de 13h45 à
15h et de 15h30 à 16h45
- Hors vacances scolaires
du lundi au vendredi de 9h30 à
11h (sauf le jeudi) et de 13h45 à
15h et de 15h30 à 16h45

> Entrée libre

Expression de la majorité

Depuis plusieurs années, les Naturalies donnent en quelque sorte le coup d'envoi de la belle saison, annonciatrices, comme les hirondelles, de l'arrivée du printemps. Las, elles n'auront pas lieu en cette année 2021, vaincues par la crise sanitaire, qui chaque mois pèse un peu plus sur le moral des Français et des Drouais. Les restrictions de circulation imposées en Ile-de-France et en Normandie, risquaient de priver cette manifestation phare de notre ville d'un important potentiel de visiteurs. Maintenir cette manifestation, c'était aussi prendre le risque de subir une interdiction de dernière minute, au regard des chiffres inquiétants de propagation du virus ces dernières semaines.

Il va donc falloir prendre notre mal en patience en attendant des jours meilleurs et s'accommoder de cette pesante vie au ralenti. La menace d'un durcissement des mesures sanitaires n'est toujours pas écartée, alors que tout le monde espérait un retour à une vie plus normale avec l'arrivée des beaux jours. Les élus de la majorité municipale ont une pensée pour tous les commerçants, artisans, chefs d'entreprises, dont l'activité est dans le meilleur des cas ralentie, et parfois même complètement à l'arrêt. La Ville a fait tout ce qui était légalement possible pour leur apporter son soutien en attendant une sortie aussi rapide que possible des restrictions sanitaires. Malgré cela, il faut continuer à avancer et l'équipe poursuit son travail autour des projets lancés depuis le début du mandat. C'est ainsi, que la période

de concertation a débuté sur l'un des grands projets structurants du centre-ville. Vous trouverez dans ce magazine les premières esquisses de l'aménagement de la place Rotrou et du quai aux Arbres, point de départ d'un projet très ambitieux sur la place de l'eau dans la ville.

Rappelons que tous les Drouais sont invités à s'exprimer et à donner leur avis tout au long du mois d'avril. Devant l'impossibilité d'organiser des réunions publiques, nous avons mis à leur disposition une adresse mail (concertation@ville-dreux.fr) destinée à recueillir toutes les idées relatives à ces deux dossiers. Il est également possible de déposer vos contributions dans une boîte dédiée, installée dans la maison Proximum du centre-ville, place d'Evesham.

Un nouveau quartier sort de terre

Autre projet d'importance, celui de la ZAC du Square, dont les travaux ont enfin débuté, après des années de blocage. Les riverains du boulevard Pasteur vont enfin voir disparaître la disgracieuse friche industrielle, squattée, incendiée à plusieurs reprises, qui tranchait singulièrement avec la qualité des réalisations récentes tout au long du boulevard Pasteur. Il s'agit du point de départ de l'émergence d'un tout nouveau quartier dans le prolongement du centre-ville. Un espace qui ne sera pas totalement urbanisé, les élus ayant décidé d'y aménager de larges espaces verts. Un groupe scolaire de 15 à 18 classes sera intégré sur cette ZAC, pour offrir une école de bonne qualité. Il y aura aussi du logement, en petit

collectif, pour garder une cohérence urbaine sur le boulevard Jean-Jaurès. Ce chantier est également exemplaire en matière de recyclage et d'économie circulaire puisque 96% des 12.000 tonnes de matériaux de démolition seront recyclés et réutilisés sur site.

On a imaginé comment réutiliser les matériaux pour éviter de les transporter. Le béton sera concassé et réutilisé en structure de voirie. Il y aura du mobilier urbain, des jeux dans le futur parc. L'aménagement de cette ZAC permettra également de valoriser le boulevard Jean-Jaurès. Ce site a une histoire. Il est essentiel de conserver une trace de son passé industriel. C'est aussi la façon dont on réécrit un quartier. La ZAC, c'est cinq hectares, il y a déjà eu des opérations immobilières, il reste une emprise de deux hectares, dont un sera consacré au parc et le deuxième à l'école et aux logements, il restera quelques îlots un peu épars pour la production de logements. Il faudra probablement une petite dizaine d'années pour aller au bout du processus d'aménagement, puis de construction des logements et des équipements publics. Ce quartier sera largement bonifié.

L'ambition est de créer un cœur de quartier autour de ce parc, que l'on souhaite animé, avec des activités, des points de rendez-vous qui n'existent pas, en donnant une image positive du quartier.

Expression de l'opposition

➔ Unis pour Dreux

L'opposition s'engage contre la corruption

Le 19 février 2021, l'ancien Député-Maire de Dreux, M. Gérard Hamel, a été condamné à une peine de six mois d'emprisonnement avec sursis et 10.000 euros d'amende par la 15ème chambre correctionnelle du Tribunal Judiciaire de Nanterre pour prise illégale d'intérêts et complicité de prise illégale d'intérêts.

Il a interjeté appel de cette décision et la présomption d'innocence s'applique à nouveau du fait de l'effet suspensif de l'appel.

Le Figaro, dans un article du même jour, rappelait que M. Gérard Hamel « a été reconnu coupable d'avoir participé, lorsqu'il présidait une société d'économie mixte, la Semcadd, qui gérât un parc industriel de Dreux, à un vote d'attribution d'appel d'offres en faveur d'entreprises où son gendre et son fils avaient des responsabilités. Des marchés publics d'une valeur d'environ 1 million d'euros avaient été attribués à ces entreprises. » Il s'agit du parc de La Radio.

Nous n'oublions pas les propos du juge qui s'étonnait de l'absence « d'un certain nombre de personnes qui ont été identifiées sur vidéo, se rendant sur le site de la Semcadd le dimanche, repartant avec des dossiers dans leurs voitures personnelles, et qui ne sont pas poursuivies. Par ailleurs, aucun support informatique n'a été exploité. » (L'Echo Républicain du 12 juin 2020)

Le contexte ayant entraîné cette condamnation repose la question de l'exemplarité et de la probité des élus, ainsi que de la nécessité de lutter au quotidien contre la corruption.

L'opposition municipale souhaitait demander au Conseil municipal de Dreux de voter un vœu demandant au Gouvernement de renouveler, le 2 avril 2021, l'agrément de l'association ANTICOR qui lutte contre la corruption. Cet agrément lui permet de se porter partie civile dans les affaires politico-financières.

La Mairie de Dreux n'a pas programmé de Conseil municipal au mois de mars et le vœu ne pourra donc pas être proposé avant la date limite d'agrément. Néanmoins, ci-après le texte tel que nous l'avions rédigé :

« ANTICOR attend toujours son agrément pour pouvoir continuer à lutter contre la corruption.

À l'initiative du groupe de l'opposition, le Conseil municipal de la ville de Dreux demande au Gouvernement de renouveler l'agrément d'ANTICOR et d'accentuer les efforts de moralisation de la vie publique pour rétablir la confiance entre les citoyens et leurs représentants. L'éthique en politique est le moteur devant permettre de rétablir le lien de confiance devant nécessairement exister, dans une démocratie représentative, entre les citoyens et leurs représentants politiques.

Les élus doivent avoir à cœur de participer à la restauration de la confiance entachée par la corruption.

Depuis 2003, l'association ANTICOR participe activement à cette lutte contre la corruption et pour la probité dans la gestion des deniers publics.

Bénéficiaire d'un agrément depuis 2015, ANTICOR peut, au regard de l'article 2-23 du Code de procédure civile, se porter partie civile en cas de soupçon d'atteinte à la probité.

Les associations de lutte contre la corruption bénéficiant de cet agrément sont les seuls acteurs indépendants habilités à saisir un juge d'instruction, constitutionnellement indépendant ; le parquet financier étant quant à lui hiérarchiquement soumis au Ministre de la Justice.

L'agrément actuel d'ANTICOR expirera le 2 avril 2021 s'il n'est pas renouvelé.

Considérant que les actions en justice d'ANTICOR servent l'intérêt général y compris lorsqu'elles n'aboutissent pas à une condamnation, en ce qu'elles permettent de lever les soupçons et qu'elle n'a montré aucune forme de complaisance par le passé étant indépendante, transpartisane dans sa formation et non partisane dans son action, il convient de demander au Gouvernement de :

- renouveler l'agrément d'ANTICOR ;
- poursuivre les efforts de moralisation de la vie publique pour rétablir la confiance entre les citoyens et leurs représentants.

L'opposition demande officiellement, par la présente tribune, transmise le 10 Mars 2021 à Monsieur le Maire de Dreux, de signer la Charte d'ANTICOR, et de signer, es-qualité, la pétition en ligne pour le renouvellement de l'agrément d'ANTICOR sur [Change.org](https://change.org) intitulée « M. Castex, ANTICOR doit continuer à agir en justice dans les affaires de corruption ». »

La signature de la pétition par chaque citoyen est aussi essentielle.

La liste Unis pour Dreux
unispourdreux@gmail.com



Dreux au temps des années 70

Cet ouvrage unique est le fruit d'un partenariat entre les Editions de l'Etrave et la Ville de Dreux : 2.000 exemplaires ont été achetés par la Ville (pour un coût de 23.990 €) et seront offerts aux Drouais lors d'occasions particulières.

Les Editions de l'Etrave, avec le soutien de la Ville de Dreux, publient «Dreux, nos années 70», un ouvrage richement illustré retraçant la vie drouaise à l'ère des Trente Glorieuses.

Avez-vous reconnu ici le Beffroi surplombant majestueusement la Grande rue Maurice-Viollette ?

À l'époque, celle-ci n'était pas encore piétonne ; chaque jour des dizaines de véhicules l'empruntaient au milieu des passants qui se pressaient sur les trottoirs. Les enseignes étaient florissantes, la consommation battait son plein...

Déjà, Dreux était une ville dynamique où il faisait bon vivre et flâner ! Ce cliché fait partie des 140 instantanés en noir et blanc que le photographe Didier Leplat a capturés et qui composent ce fabuleux ouvrage. Des instants de vie, simples, authentiques, souvent joyeux comme cette vue du cœur de ville, et dont le photographe a voulu conserver une précieuse trace. Amoureux de la cité durocasse, Didier Leplat s'y est installé en 1974.

À seulement 22 ans, il ouvre son studio photo rue de Flandres, et travaille en parallèle pour le journal *L'Action Républicaine*. C'est dans ce cadre qu'il réalise de nombreux reportages et suit les habitants dans leur quotidien. De 1973 à 1977, il saisit chaque moment de la vie drouaise : politique, culturelle, sportive, sociétale...

Autant d'événements, de transformations et d'évolutions qui ont durablement marqué les Drouais, et contribué à dessiner la Ville telle que nous la connaissons aujourd'hui. Ce magnifique travail photographique est enrichi de textes signés Pierre Fressonnet, auteur drouais passionné par l'histoire locale. À découvrir absolument !

■ Caroline BLÉTEAU

Prix de vente : 24 €

Disponible à la librairie La Rose des Vents, Hyper U Vernouillet, Cora, et via le site Internet de l'éditeur www.editions-ettrave.fr